

LE PUBLICISTE.

OCTIDI 8 Germinal, an VII.



Nouvelle activité dans les préparatifs militaires de la Porte Ottomané. — Envoi de troupes espagnoles dans l'isle de Majorque. — Détails sur la situation des Français en Egypte. — Noms des départemens de la république napolitaine. — Loi du gouvernement provisoire du Piémont, pour l'extinction du papier-monnaie. — Consternation des habitans de l'Irlande. — Nouvelles diverses.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des demi-feuilles qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour les remplir.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moulins, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

TURQUIE.

Constantinople, le 24 pluviôse.

Depuis quelques jours, les préparatifs de guerre sent poussés ici avec une nouvelle activité. Le 18, il a été tenu un conseil extraordinaire à la Porte. Le 19, le grand-visir s'est rendu chez le chef de la loi. Le même jour, M. Sidney & Spencer Smith, ministres d'Angleterre, ont eu une audience, en forme de visite, du grand-visir, & le ministre de Russie, a été en conférence avec le réis-effendi.

Il est arrivé, il y a quelques jours, 26 officiers français échappés d'Alexandrie depuis 55 jours, et qui ont été enlevés dans l'Archipel par un des armemens du grand-seigneur, avec tous les papiers dont ils étoient porteurs. Ils ont été conduits au bagne.

La Porte a reçu avis que les négociations entamées avec Passwan-Oglou avoient été terminées par un accommodement définitif. Quant aux conditions stipulées, il n'en a rien transpiré jusqu'à ce moment, et il est probable qu'elles seront tenues secrètes.

Le drogman de la marine, Alexis SUZZO, a été déposé & remplacé, à la recommandation du capitain-pacha, par un jeune Grec, genre futur du prince de Valachie.

ESPAGNE.

Madrid, le 24 ventose.

Les embarras de nos finances ne cessent pas & diminueront difficilement tant que durera la guerre. Nous touchons à une époque où ils deviendront sensibles, au mois de floréal, pendant le cours duquel le gouvernement doit rembourser les cent premiers millions de réaux de son dernier emprunt, ainsi que les lots de la loterie qui y étoit attachée & qui a été tirée en grande partie. On s'occupe des moyens de faire face à ces dépenses extraordinaires. La junte suprême chargée de diriger notre caisse d'amortissement, tient de fréquentes assemblées. Quelques-uns de ses membres ont même eu des conférences en présence du roi & de la reine. On en espère quelque heureux résultat. En attendant, les billets-

royaux que cette caisse doit éteindre ne s'améliorent pas. Ils perdent toujours de 30 à 31 pour cent. Ce discrédit n'a cependant que des causes passagères & peut disparaître avec elles.

On parle encore de la démission prochaine du ministre des finances.

Les mouvemens des Anglais devant Cadix, qui ont fait croire qu'ils préparoient un bombardement, pourroient bien, nous mande-t-on, n'avoir pour objet que de faire prendre le change sur quelque expédition secrète.

Le gouvernement a fait passer beaucoup de troupes dans l'isle de Majorque. On en infere, qu'il veut tenter la reprise de Mahon. Il correspond très-activement avec le directoire français. On ne voit que des courriers qui vont en France ou qui en reviennent. Le courier Castaneda, expédié par le chevalier Azzara, arriva ici avant-hier; & hier de grand matin, il en est reparti un pour Paris.

ITALIE.

Rome, le 16 ventose.

Voici les noms des onze départemens de la nouvelle république Napolitaine ou Parthénopéenne, qui comprend tout le royaume de Naples, quoique la partie méridionale soit encore occupée par les troupes royales, auxquelles se sont joints un grand nombre d'habitans levés en masse.

- 1°. Le département de la Pescara (1), (Abruzze-ultérieure), chef-lieu, Aquila.
- 2°. Du Garigliano (terre de labour & comté de Molise), chef-lieu, San-Germano.
- 3°. Du Volturno (Benevent & principauté ultérieure), chef-lieu, Capoue.
- 4°. Du Vésuve (terre de labour), chef-lieu, Naples.
- 5°. Du Sangro (Abruzze-citérieure) chef-lieu, Lanciano.
- 6°. De l'Ofanto (la Capitanate) chef-lieu, Foggia.
- 7°. Du Selo (principauté ultérieure), chef-lieu, Salerne.
- 8°. De l'Idro (terre de Bari & d'Otrante), chef-lieu, Lecce.
- 9°. Du Pradano (Basilicate), chef-lieu, Matera.
- 10°. Du Crati, (Calabre citérieure), chef-lieu, Cosenza.
- 11°. De la Sagra (Calabre ultérieure), chef-lieu, Catanzaro.

Raguse, le 17 ventose.

Hier arriva ici un navire ragusin venant d'Alexandrie; il a été relâché avec quinze autres du même pavillon. Le gouvernement a défendu, sous les peines les plus sé-

(1) Nous indiquons en parenthese les noms des provinces qui remplacent les départemens.

veres, de publier des nouvelles d'Egypte. On n'a pu apprendre que par adresse ce qui suit :

Alexandrie a une garnison de 2000 Français. Jusqu'à Rosette, la côte est garnie de 22,000 hommes. Les Anglais ont entrepris de bombarder Alexandrie, mais ils n'ont obtenu aucun succès. Ils avoient effectué un débarquement considérable de Russes & de Turcs à Aboukir; mais ils ont été défaits aussi-tôt que débarqués. Ils avoient employé les armes qui leur sont si familières, celles du crime; à leur instigation, les maures avoient empoisonné le pain; mais on s'en est aperçu assez tôt pour que personne n'ait été la victime d'un aussi noir projet.

Une division forte de 10, mille Français & de 10 mille Grecs, s'est portée en Syrie, où, après avoir vigoureusement battu les Mamelouks, elle s'est emparée de la redoutable place de Gaza, sur la frontière de Syrie.

L'armée de Mourat Bey est entièrement détruite; on le croit pris ou tué.

Buonaparte est maintenant tranquille au Caire; il a vaincu tous ses ennemis les plus voisins. Les Français ont, à ce qu'assure le capitaine du navire ragasin, un parti nombreux & redoutable, composé de Grecs, d'Arméniens, de Juifs, & même d'Européens.

Extrait d'une lettre de Turin, du 24 ventose.

Lorsque le gouvernement provisoire, établi en Piémont par le général Joubert, prit les rênes de l'administration, le papier-monnaie, qui y avoit un cours forcé, s'élevait à la valeur nominale de 67,272,445 livres. Il y circuloit, en outre, 1°. une monnaie de cuivre & d'argent, au montant de 35,629,435 livres valeur nominale, excédante près des deux tiers la valeur réelle; 2°. une monnaie toute de cuivre, valeur nominale 4,500,145 livres; comme toute cette monnaie n'étoit dans l'opinion publique & dans les marchés, évaluée qu'au tiers de sa valeur nominale, le gouvernement provisoire, après avoir, dès les premiers jours de son installation, fait des efforts inutiles pour ramener cette monnaie à la valeur primitive, que l'ancien gouvernement avoit voulu lui donner, se vit forcé de céder à la nature des choses, en sanctionnant par une loi formelle la réduction, que l'opinion publique avoit déjà prononcée.

Pour que la valeur des monnoies, ainsi réduite, n'éprouvât plus aucune diminution, il affecta à l'extinction graduelle du papier-monnaie une quantité déterminée de biens nationaux, dont le prix ne put être payé autrement que par ce même papier. Il invita les négocians & les capitalistes à former une banque pour faciliter l'extinction désirée; il approuva même le seul plan de banque qui lui fut présenté, & dont le succès lui parut assuré par les moyens de l'auteur du projet; toutes ces tentatives échouèrent encore contre les manœuvres des agioteurs, & sur-tout contre celles des aristocrates intéressés à décrier le nouveau gouvernement, & à faire croire au peuple qu'il seroit encore plus malheureux sous le régime de la liberté, qu'il ne l'avoit été sous celui de la tyrannie.

C'est pour déjouer toutes ces trames, que le gouvernement provisoire vient de prendre une mesure énergique: une loi du 18 de ce mois, force tous les citoyens dont les propriétés excèdent la valeur de 100 francs, à employer dans l'achat de biens nationaux, dont l'évaluation sera faite sommairement & à l'amiable, la somme imposée à chacun d'eux. Les détails d'exécution tracés par cette loi, ne sont pas susceptibles d'extrait; il suffira d'observer, 1°. que l'ancien gouvernement en a facilité les moyens par deux édits très-fiscaux & très-vexatoires, lesquels forcèrent tous les sujets du despotisme à dénoncer le montant de leurs propriétés; 2°. qu'au moyen de la loi salutaire du 18 ventose, le Piémont sera délivré, dans trois mois, du fléau du papier-monnaie.

R U S S I E.

Pétersbourg, le 9 ventose.

Le feld-maréchal Suwarow part demain pour se rendre en Italie, où il prendra le commandement de l'armée autrichienne.

Il paroît certain que les fiançailles de l'archiduc palatin avec la grande-duchesse ont eu lieu le troisième jour de l'arrivée de S. A. royale, dans le cabinet de sa majesté.

L'archiduc se rendra sous peu à l'armée; il reviendra en vendémiaire prochain.

S U E D E.

Stockholm, le 15 ventose.

M. Koenig, notre ci-devant chargé d'affaires à Paris, est parti aujourd'hui pour Constantinople, où il résidera comme chargé d'affaires, notre envoyé à cette cour, M. Mouradgea d'Ohson (connu par une description de l'empire ottoman) étant rappelé.

A U T R I C H E.

Vienne, le 25 ventose.

Les lettres de Cracovie, du 8, annoncent qu'on y attendoit l'avant-garde du corps russe de 40 mille hommes qui s'est rassemblée dans les environs de Therespol. Cette armée sera commandée par le prince de Gallitzin.

P R U S S E.

Berlin, le 24 ventose.

Depuis quelque tems on fait ici plusieurs très-heureuses tentatives pour extraire du sucre d'une espece de navets. Le roi vient de fournir une somme de 16,000 livres pour répéter ces essais en grand. Le directeur Achard les fait faire, dans le laboratoire chimique de l'académie, par une commission particulière. On lit avec beaucoup d'activité un petit écrit fort intéressant du conseiller de guerre Noedlechen sur cet objet. Suivant cet auteur, la culture de ces navets est très-facile. Chaque laboureur peut cultiver lui-même le syrop qui en provient, & le vendre aux fabriciens de sucre.

On ne finiroit pas, si on vouloit décrire tous les dégâts qu'ont causés les inondations dans cette partie de l'Allemagne. En Bohême, la Moldaw a ravagé toute la seigneurie de Koenigs-Saal. Dans plusieurs villages, toutes les maisons ont été entraînées par ses débordemens. A Prague, deux quartiers ont été entièrement sous les eaux, & une des portes de la ville a été emportée. A Hall, l'eau s'est élevée en quelques endroits à la hauteur de six coudées. Elle a fait croquer le beau pont de Bernbourg sur la Saal, celui dit Strombrücke, près Magdebourg, &c. En un mot, les ravages des inondations ne peuvent se comparer qu'à ceux de la guerre.

A L L E M A G N E.

Hambourg, le 26 ventose.

L'Elbe est parfaitement débarrassé des glaces qui ont si long-tems obstrué son cours; & déjà nous avons vu descendre quelques vaisseaux vers son embouchure.

Stutgard, le 30 ventose.

Le général Vendamme qui avoit son quartier-général à Ebingen, l'a transféré hier à Hechingen. Le général Jourdan arriva le 28, avec son quartier-général à Pfälzendorf. D'après ce mouvement de l'armée française, les avant-postes doivent être maintenant vis-à-vis de ceux de l'armée impériale; & l'on s'attend à recevoir sous peu de jours la nouvelle d'une action entre les deux armées. Jusqu'à présent, il n'y a eu, & il ne pouvoit y avoir entr'elles aucun combat, attendu qu'elles étoient encore fort éloignées l'une de l'autre le 24 & le 25, lorsqu'on a répandu le bruit que celle de Jourdan avoit reçu un échec.

Il regne toujours la même incertitude sur ce qui s'est passé au Voralberg, depuis le 22. On sait seulement que cette époque les autrichiens s'étoient maintenus dans leur

positions après plusieurs attaques sanglantes. Le bruit se répand depuis deux jours que les français ont postérieurement gagné du terrain, & qu'ils ont pénétré jusqu'à Feldkirch, & même jusqu'à Hohen-Embs, mais on n'en a aucun rapport authentique.

On n'avoit encore rien publié en Suisse, le 26, sur les événemens qui ont eu lieu du 18 au 25; & les gazettes de Souabe, du 29 & du 30, qui pourroient nous fournir des nouvelles de Bregentz du 28, n'en ont donné jusqu'ici que sous la date du 22 & du 23.

Manheim, le 2 germinal.

Notre duc vient de faire publier que désormais tous les samedis, depuis dix heures jusqu'à midi, il recevra tous ceux qui auront des mémoires à lui remettre, ou des demandes verbales à lui faire.

Il est arrivé cette nuit un courrier au général Bernadotte, venant des environs de Stutgard; ce qui en transpire jusqu'à présent confirme qu'il n'y a point encore eu d'affaires entre l'armée de Jourdan & celle de l'archiduc Charles. On ajoute que les avant-postes autrichiens se sont retirés, sans tirer un coup de fusil, par-tout où les troupes françaises se sont présentées.

I R L A N D E.

Dublin, le 18 ventose.

Il est impossible de se faire une idée de la consternation qu'a répandue dans tout le pays le nouveau bill sur l'insurrection. La menace faite par M. O' Donnel de quitter l'Irlande ne sera pas vaine, il ne sera pas même le seul qui fuira de sa patrie; tout homme prudent, pour peu qu'il n'ait pas été un des plus chauds partisans des projets du ministre, doit s'éloigner à l'instant pour ne pas devenir victime du système qu'on veut organiser.

On vient d'envoyer deux régimens dans le comté de Drogheda, où l'on prétend qu'il y a eu des mouvemens. On a également fait passer des forces considérables dans les comtés de Kildare & de Wicklow.

Le gouvernement amasse des munitions & des armes pour 40 mille hommes prêts à se mettre en campagne au premier signal. Le commissaire-général des guerres vient d'adresser l'ordre à tous ceux qui ont des bateaux ou bâtimens dans le canal (mer d'Irlande), de ne les engager, sous aucun prétexte, afin de les tenir prêts à transporter au premier moment des munitions & des troupes pour le service de sa majesté.

Dans une des dernières séances, M. Dobs, après un discours plein d'éloquence, proposa la résolution suivante, qui est très-remarquable:

Art. 1^{er}. Tous les bénéfices simples sont abolis, en établissant un dédommagement pour les titulaires vivans.

II. Tous ceux qui occupent l'une des places créées depuis 1782, seront exclus du parlement.

III. Les catholiques participeront à tous les privilèges de la constitution.

IV. La dîme sera à jamais abolie, & l'on pourvoira au soutien du clergé.

V. On établira un salaire pour le clergé régulier & on augmentera le clergé dissident (catholique).

Le solliciteur général combattit avec beaucoup de force une résolution qu'il déclara indiscrète, impolitique & révolutionnaire dans les circonstances présentes. Il s'éleva sur-tout contre la clause de l'émancipation des catholiques, qu'il dit avoir été la cause de la dernière rébellion. Mais il a demandé que par égard pour M. Dobs, sans rejeter

d'une manière absolue cette résolution, elle fut ajournée indéfiniment. Cette résolution a été adoptée à une majorité de 67 voix contre une.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Strasbourg, le 3 germinal.

On a reçu ici la nouvelle authentique, que le 27 ventose seulement, le quartier-général du prince Charles étoit arrivé à Memmingen, & qu'il a été transféré de-là, le 28, à Ummendoiff près de Biberach, distant de 6 myriamètres de Pfulendoiff, où se trouvoit alors le grand quartier-général de Jourdan.

L'armée autrichienne a passé le 27 la rivière d'Iller, & étoit campée le 28 & le 29 dans les environs de Biberach. Elle recevoit encore des renforts continuels; plusieurs régimens d'infanterie & de cavalerie avoient passé ces jours derniers par Augsburg, pour joindre cette armée.

La division du général Vandamme s'avance sur la rive gauche du Danube vers Ulm, & paroît vouloir tourner la droite de l'armée autrichienne. Il n'y a jusqu'ici aucun corps autrichien qui lui soit opposé; mais on écrit de Stutgard, que c'est le corps d'armée du général Sizarray, qui s'est dirigé de Nuremberg par l'évêché d'Eichstadt, qui doit l'arrêter dans sa marche. Ces troupes s'avancent par Aalen sur Gemund & Schorndoiff.

Les nouvelles que nous recevons du côté du lac de Constance, sont très-contradictoires. On avoit assuré comme certain que nos troupes s'étoient emparées de Feldkirch & de Bregentz; on prétend à présent que les Autrichiens s'y sont maintenus après plusieurs actions. Nous ne tarderons pas à être informés de la vérité.

Aujourd'hui, une demi-brigade d'infanterie, ainsi qu'un régiment de dragons, venant de la ci devant Lorraine, sont arrivés dans notre ville.

Nos assemblées primaires ont terminé la nomination des électeurs. La grande majorité de ces derniers est bien composée; dans la plus grande partie des élections on a nommé des hommes probes, également éloignés des deux factions.

Bruxelles, le 4 germinal.

Malgré une proclamation pleine de sagesse du commissaire du directoire près l'administration centrale, où il retrace les maux qui peuvent résulter de mauvais choix, & les avantages que doit procurer celui d'hommes probes; malgré l'invitation qu'il y fait à ses concitoyens de se rendre aux assemblées primaires, afin d'y exprimer leur vœu, elles continuent d'être peu nombreuses. Le citoyen Rouppe, commissaire central, a été nommé électeur.

La municipalité de cette ville vient de nommer, dans chaque section, deux médecins & un chirurgien chargés de donner des soins *gratuits* aux indigens en cas de maladie; elle autorise, en outre, ces mêmes indigens à faire prendre, à la pharmacie du grand hospice civil, les médicamens dont ils auront besoin, & de se faire traiter chez eux, s'ils ne préfèrent entrer dans l'un des hospices de santé désignés à cet effet.

Elle a aussi arrêté qu'il seroit établi un bureau de salubrité, chargé spécialement de la surveillance des denrées qui entrent dans cette grande commune, & particulièrement des viandes qui se débitent sur toutes les places publiques, dans les rues, dans les maisons particulières, & jusques dans les caves où elles ne sont point visitées; ce qui peut être fort dangereux, vu que la maladie épidémique n'a pas entièrement cessé ses ravages dans nos campagnes.

PARIS, le 7 germinal.

Parmi les électeurs du département de la Seine, on remarque encore les citoyens Bonnicarère, ancien directeur-général du ministère des relations extérieures; Anson, ex-constituant, administrateur-général des postes; Leblond, ex-administrateur municipal; Bergerot, directeur-général de la liquidation de la dette des émigrés; Andonelle & Mainemard, ancien notaire; Regnault (de St.-Jean d'Angely), ex-constituant; Brard, vérificateur aux contributions; Lefebvre de Corbinière, juge au tribunal civil & administrateur du Prytanée; Mathias, défenseur officieux près le tribunal de cassation; Danis fils & Praroud, négocians; Geoffroy (de la liquidation); Antoine, à qui l'on doit la construction du beau monument de la monnaie; Merle-Beautieu, général de brigade; Vigier, propriétaire des bains de Poitevin; Pepin, ex-conventionnel; Sanlot, ex-régisseur-général; Decourchamp, juge de paix; Gabieu, notaire; Dionne; Billicoq, homme de loi; Hardy, homme de loi; Collin, notaire; Ferré, Surret; Laroche, notaire; Dubourg, épicier.

La section n^o. 12, du 1^{er} arrondissement, a nommé aujourd'hui, pour son premier électeur, le citoyen Maret, qui a rempli plusieurs missions diplomatiques, & qui est resté deux ans dans les cachots de l'Autriche.

— Le concert donné hier à l'Opéra a attiré une foule qu'à cinq heures & demie on ne trouvoit plus de billets.

— L'hospice établi à Charenton sous la direction du cit. Gastaldy, pour la guérison des insensés, contient maintenant quarante malades. Sept à huit ont été guéris dans l'espace de trois ou quatre mois.

— Le général Châteauneuf Randon, qui commandoit à Strasbourg, & dont les proclamations y avoient répandu de fausses alarmes, vient d'être destitué.

— Vingt-cinq galiottes à bombes ont été armées à Toulon pour la défense des côtes depuis ce port jusqu'à Marseille; déjà plusieurs de ces galiottes ont été réparties sur différens points.

— Le conseil de guerre chargé de juger Championnet doit être présidé par le général Anselme.

— Suivant les dernières lettres de Rastadt, la légation prussienne y étoit fort occupée depuis quelques jours. On croyoit qu'il y avoit sur le tapis une négociation importante pour la pacification de l'Empire.

— Une lettre de Bâle, du 2 germinal, porte que nos troupes sont entrées à Vérone; que les Autrichiens ont été chassés de Venise, & que tout le pays ci-devant vénitien est en insurrection.

CORPS LEGISLATIF
CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du cit. PONS (de Verdun).

Séance du 7 germinal.

Bonlay-Paty fait un rapport au nom d'une commission spéciale, sur une pétition des propriétaires de vignes à devoir de tiers & de quart, dans le département de la Loire-Inférieure. Il présente un projet tendant à déclarer non-

applicables au bail des vignes à devoir de tiers & de quart usité dans le département de la Loire-Inférieure, les loix sur la suppression des redevances seigneuriales, droits féodaux, & celles sur les rachats de rentes & redevances foncières.

On réclame de nouveau l'ajournement. — Il est mis aux voix & adopté.

Le citoyen Aubry, géomètre, adresse au conseil une pétition tendante à fixer son attention sur le système des nouvelles mesures mises à la portée de tout le monde, ouvrage dont il est l'auteur: il l'invite à le méditer attentivement, dans un moment sur-tout où l'on doit ouvrir un cours public d'instruction sur les nouvelles mesures de pesanteur. — Renvoyé à la commission existante.

Bergier fait adopter un projet qui établit un cinquième tribunal de police correctionnelle dans la commune de Thiers, département de Puy-de-Dôme.

On renvoie à un nouvel examen un projet soumis par Ludot, au nom d'une commission spéciale, sur la question de savoir par qui doivent être réformés les jugemens prononcés en dernier ressort en contravention à la loi.

Le conseil procède ensuite au scrutin pour la nomination d'une commission de cinq membres relativement aux réclamations du citoyen Villiers, membre de anciens, inscrit sur une liste d'émigrés.

Plusieurs rapports sont à l'ordre du jour, entre autres celui de Heutaut-Lamerville, sur l'instruction publique; & celui de Malès sur la demande en dégrèvement. Ce dernier obtient la priorité. Soulliez combat ce projet qui renferme environ 250 articles, & en présente un nouveau dont on ordonne l'impression.

Malès & Bergier sont entendus successivement, & l'ajournement est prononcé.

Nota. Il n'y a pas eu de séance au conseil des anciens.

Bourse du 7 germinal.

Amsterd. 60 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$, 61 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$.	Montpellier..... pair 10 j.
Idem cour..... 57 $\frac{3}{4}$, 58 $\frac{3}{4}$.	Rente provis..... 3 f. 25 c.
Hambourg..... 193 $\frac{1}{2}$, 191.	Tiers cens..... 10 f.
Madrid..... 10 f. 87 à 75 c.	Bon $\frac{2}{3}$ 1 f. 6 c.
Mad. effec..... 15 f. 87 à 75 c.	Bon $\frac{1}{2}$
Cadix..... 10 f. 87 à 75 c.	Bon $\frac{1}{4}$
Cad. effect..... 14 f. 87 à 75 c.	Bon des 6 der. mois de l'an 6, 67 f. 50 c.
Gènes..... 97 $\frac{3}{4}$, 95 $\frac{3}{4}$.	Or fin..... 106 f.
Livourne..... 106, 105.	Lingot d'arg..... 50 f. 75 c.
Bâle..... 1 b., $\frac{1}{2}$ per.	Portugaise..... 97 f. 50 c.
Lausanne..... $\frac{1}{4}$ p.	Piastre..... 5 f. 42 c.
Milan..... 53 $\frac{1}{2}$.	Quadruple..... 81 f. 75 c.
Geneve.....	Ducat d'Hol..... 11 f. 75 c.
Lyon..... pair 10 j.	Guinée..... 26 f. 50 c.
Marseille..... pair 10 j.	Souverain..... 35 f. 25 c.
Bordeaux..... pair 15 j.	
Esprit $\frac{3}{4}$, 310 à 340 fr. — Eau-de-vie 22 deg., 230 à 300 f.	
— Huile d'olive, 1 fr. 25 cent. — Café Martin., 3 f. 10 à 15 c.	
— Café St-Domingue, 2 f. 80 à 85 cent. — Sucre d'Anvers, 2 f. 60 à 70 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 55 à 65 c. — Savoir de Mars., 1 fr. 8 à 10 c. — Coton du Levant, 2 fr. 60 à 80 c. — Coton des isles, 4 f. 35 c. à 5 f. 10 c. — Sel, 4 f. 75 c. à 5 f.	

A. FRANÇOIS.